



# DOSSIER DE PRESSE

## les Assises du Deuil

Alerter, mobiliser et agir  
pour un meilleur soutien des personnes en deuil.



**Vendredi 12 avril 2019**  
Ensemble, changeons de regard sur le deuil

Palais du Luxembourg, Paris  
[www.empreintes-asso.com](http://www.empreintes-asso.com)

Pourquoi ce projet d'Assises du Deuil ?	3
L'édito du sénateur Bernard Jomier, Président des Assises	4
Le défi des organisateurs	5
Les temps forts des Assises du Deuil	8
Le deuil dans tous ses états : conférences	8
États intimes	8
État des lieux	8
Quel est l'impact du deuil conjugal sur la santé ?	8
Les Français face au deuil : quelles évolutions en trois ans ?	9
État des lois	9
Rencontre entre témoins : comment professionnels, institutions et associations prennent-ils en charge les situations de décès ou de deuil ?	10
Quand un collaborateur décède ou vit un deuil	10
Comment accompagner les deuils des collaborateurs en entreprise ou des proches des collaborateurs ?	10
Changer de regard pour agir	11
Zoom sur quelques intervenants	12
Actu : enquête "Les Français face au deuil en 2019"	15
Synthèse des résultats	16
Focus représentations	16
Focus santé	18
Effet du deuil sur le plan psychologique	19
Focus travail	19
Rappel : focus école	19
Action : Tribune dans Le Monde	20
Présentation des 10 propositions pour une politique publique de soutien de deuil	21
Nos partenaires pour ces Assises	22
Les associations qui nous soutiennent	25
L'association Empreintes	26
Ressources utiles et contacts	30

“Le soutien de deuil mérite de la réflexion, de la formation, un cadre et des moyens. Pour ensemble changer de regard, Empreintes vous propose d’en parler au printemps pour célébrer la reconstruction des vivants, plutôt qu’à la Toussaint où ce sont les morts que l’on fête”.

Marie Tournigand, Déléguée Générale

## LES ASSISES DU DEUIL

### Comment mieux soutenir les personnes en deuil ?

Paris, Palais du Luxembourg, le 12 avril 2019 : l’association Empreintes vous invite aux Assises du Deuil, pour construire une nouvelle solidarité nationale face au deuil. Destinée aux professionnels, aux décideurs et aux politiques, cette journée offre un état des lieux du deuil, de son impact sanitaire, social, économique et du droit des personnes concernées. Elle donne la parole à des experts et à des témoins.

### POURQUOI CE PROJET D’ASSISES DU DEUIL ?

Le constat est simple : le deuil fait peur. Ce vécu est renvoyé à l’intime alors qu’en France, on recense chaque année 600 000 décès dont 8 500 suicides et 5 millions de veufs ou veuves. En établissement scolaire, un élève par classe est orphelin. 8 sur 10 d’entre eux disent que leur deuil a eu un impact négatif sur leur scolarité et 1 sur 2, sur leur santé. Alors il nous faut agir ensemble pour mieux soutenir les personnes en deuil et l’association Empreintes mobilise l’ensemble des acteurs.

### L’actualité de ces Assises ?

**Une nouvelle enquête** « Les Français face au deuil » CREDOC-EMPREINTES-CSNAF 2019 révèle que, au total, **9 Français sur 10 vivent ou ont vécu un deuil.**

- Le deuil impacte durablement leur santé : la moitié d’entre eux ont subi une altération de leur santé.
- L’absentéisme au travail est une réalité pour un actif sur deux. Un tiers d’entre eux bénéficient d’un arrêt de travail.
- Le deuil isole : près d’une personne sur deux a été heurtée par les injonctions et les clichés véhiculés par son entourage ; 4 personnes sur 10 ont vécu un isolement.



## L'ÉDITO DU SÉNATEUR BERNARD JOMIER, PRÉSIDENT DES ASSISES

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté de présider ces premières « Assises nationales du Deuil ». J'avais déjà eu l'occasion de découvrir le travail de l'association Empreintes pendant mes précédentes fonctions auprès de la Maire de Paris, et leur ouvrir les portes du Parlement pour ce grand projet était tout indiqué.

Le deuil est de ces sujets de société qui restent encore aujourd'hui tapis dans l'ombre, malgré la ferveur des acteurs associatifs comme Empreintes pour les placer à la lumière. Parce qu'il renvoie à la mort et à la tristesse de la perte d'un être cher, le deuil gêne d'autant plus que nos sociétés ont érigé le divertissement et la performance en quêtes premières. L'injonction au bonheur est maîtresse d'une incroyable accélération de nos vies, qui se fait au détriment de nos liens et du soin apporté aux autres.

L'assignation à l'invisibilité du deuil semble également tenir de notre conception très française de la place dans le débat public de ce qui relève de la sphère privée. Parce qu'ils ont trait au vécu intime de chacun, les enjeux du deuil et notamment son accompagnement n'auraient donc pas voix au chapitre, encore moins en termes d'actes politiques.

Pourtant, comment ne pas voir les dérives rendues possibles par un champ d'action sous-investi par la puissance publique ? Les pratiques illégales de démarchage des personnes en deuil en sont un exemple tristement éloquent, et le Parlement a un rôle primordial à jouer dans le cadre de sa mission de contrôle de l'application des lois.

Plus largement, le deuil doit aujourd'hui être reconnu comme un sujet sociétal et de santé publique. D'une part parce qu'il concerne trois millions de Français chaque année, et que 20% d'entre eux subissent des complications du fait d'une carence d'accompagnement. Mais aussi parce que nous ne sommes pas tous équitablement armés pour y faire face. Des publics pourtant bien identifiés pourraient faire l'objet d'une attention accrue, à l'instar des personnes qui vivent le deuil d'un proche s'étant donné la mort ou des victimes du terrorisme. La surmortalité parmi ces publics mal accompagnés, ainsi que l'impact global du deuil sur la santé physique et psychique sont désormais appuyés sur le plan scientifique et pourtant largement sous-estimés. Il revient à la puissance publique de s'en emparer.

Le deuil emprunte sans doute un chemin similaire à celui qu'a connu la question de la fin de vie. Alliant à la fois batailles culturelle et législative, victoires et parfois statu quo, la problématique de la fin de vie s'est aujourd'hui imposée dans le débat public et le rôle du politique en la matière fait désormais consensus.

En tant que médecin et parlementaire, je saisisrai toutes les opportunités pour faire avancer la protection et la reconnaissance des droits des personnes en deuil. C'est un combat que nous devons mener au-delà de tout clivage, et de concert avec les acteurs associatifs, le monde du travail et les syndicats, la communauté médicale, la communauté éducative.

**Le deuil comme grande cause de mobilisation, cela commence vendredi 12 avril avec la première édition des Assises nationales ! Soyons au rendez-vous.**

*Bernard Jomier, Sénateur de Paris*

## LE DÉFI DES ORGANISATEURS

Chaque année, en France, plus de 600 000 personnes décèdent provoquant pour environ 3 millions de Français l'entrée dans un processus de deuil. Cette population fragilisée, vulnérable, a besoin d'être reconnue, écoutée, soutenue, informée. À ce jour, ces besoins ne sont pas satisfaits. La non reconnaissance de ce vécu est coûteuse pour l'individu comme pour la société. Dans une société où l'espérance de vie augmente, le deuil est un enjeu émergent de santé publique.

***Offrir un soutien de deuil éthique à tous, partout en France est un projet ambitieux.***

***Le thème fait peur, fait fuir certains. Nous sommes tous concernés. Mais qui d'entre nous a bénéficié d'un accompagnement adapté ? Empreintes mobilise pour que dans 3 ans, l'accompagnement de deuil en France soit anticipé, systématiquement offert à tous et partout. Il sera éthique, expert, encadré par la loi et inscrit dans les politiques de prévention.***

Le soutien naturel aux personnes en deuil, par leur entourage, est mis à mal en France : les liens familiaux, les rituels sociaux et religieux n'offrent plus les espaces suffisants. Dans notre contexte de plus en plus individualisé et médicalisé, dans notre société de la performance, chacun ne dispose pas des mêmes ressources familiales et personnelles pour faire face au deuil. 20 % des deuils se compliquent et 5 % des deuils deviennent pathologiques. Ces deuils méritent d'être repérés et accompagnés.

Notre projet est de convaincre que le deuil est un vécu singulier, intime, unique certes. Mais c'est aussi un vécu universel, méconnu, qui s'inscrit dans le vécu collectif au cœur de la société : Protection Maternelle Infantile, école, collège, lycée, université, monde du travail, grand âge, EHPAD, hôpital. **Parce que notre société de la performance fait l'autruche sur cette vulnérabilité, parce que les rituels collectifs et sociaux n'accueillent plus le chagrin et le chemin du deuil, celui-ci doit devenir une cause de solidarité nationale.**

**Empreintes mise sur ces premières Assises du Deuil pour pérenniser et développer son action.** Forte de son expérience et de son expertise, notre association puise dans l'engagement de ses deux salariés, de ses 17 administrateurs, de ses 15 accompagnants bénévoles et de ses 8 accompagnants vacataires pour concevoir, organiser et mettre en œuvre ce projet d'envergure. Grâce au soutien de mécènes comme le fonds de dotation Le Chant des Étoiles ou de partenaires comme l'action sociale de Klésia ou la Fondation OCIRP, Empreintes prend le risque de créer ces premières Assises du Deuil, dans la continuité des Assises du Funéraire organisées en 2016 par la Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire, comme une première marche de son changement d'échelle. Elle est accompagnée par l'agence de communication All Contents en pro bono pour son identité et en prestation pour son nouveau site internet et pour ces Assises.

Le pari ?

- Alerter et mobiliser l'ensemble des parties prenantes sur les enjeux du deuil
- Permettre aux médias de donner de la visibilité au sujet
- Offrir un temps fort pour marquer le début d'une politique publique et d'un investissement stratégique, humain et financier dans le soutien au deuil
- Permettre ainsi aux associations de se développer
- Engager des partenaires à nos côtés pour accompagner notre changement d'échelle afin de fertiliser et de décupler l'impact de notre action.

***Il est temps de faire émerger une solidarité nationale en faveur des personnes en deuil et des professionnels pour que chacun soit informé et accompagné. Chacun peut y contribuer.***

*Hélène Lalé, Présidente et Marie Tournigand, Déléguée Générale. Association Empreintes.*

### **Par qui ces Assises sont-elles organisées ?**

Les Premières Assises du Deuil ont été préparées par un Comité de pilotage coordonné par Marie Tournigand, déléguée générale d'Empreintes, composé d'administrateurs et d'accompagnants d'Empreintes : Maja Bartel-Bouzard, Tessa Berthon, Laure Flavigny-Choquet, Françoise Henny, Hélène Lalé, Isabelle de Marcellus, Dominique-Cécile Varnat, ainsi que de professionnels de l'agence All Contents représentés par Albane Tresse.

### **Pour qui ces Assises sont-elles organisées ?**

En s'adressant aux professionnels confrontés à des situations de deuil, les Assises visent à apporter repérer leurs besoins et à y répondre à terme pour qu'ils puissent aider à leur tour leurs bénéficiaires en deuil. L'association Empreintes mise également sur ces Assises pour obtenir le soutien des pouvoirs publics et d'investisseurs lui permettant de changer d'échelle, pour mieux accompagner le deuil en France.

### **À quels besoins répondent ces Assises du Deuil ?**

À ce jour, lors d'un décès, les proches ne sont pas informés sur ce qu'ils vont vivre : qu'est-ce qu'un deuil ? Combien de temps ça dure ? Quand un deuil est-il normal, compliqué (20% des cas), pathologique (5%) ? Comment aider une personne en deuil ? Par qui se faire aider ?

Puis, lorsque dans la durée ils sont confrontés à des difficultés physiques, psychiques, matérielles, sociales, professionnelles, scolaires, familiales résultant de ce décès ; les proches se sentent seuls, incompris, abandonnés, malades.

Bénéficier d'une écoute, d'une information, de l'évaluation des besoins, de l'orientation vers un soutien adapté est déterminant pour le processus de cicatrisation. Or la société de la performance et le manque de lien social renforce la vulnérabilité des personnes en deuil.

Face à ces situations à l'école, au travail, à l'hôpital, en Ehpad, à l'aide sociale à l'enfance, en PMI, dans les services publics, les personnes en deuil sont confrontées à des professionnels sans formation, qui se sentent impuissants à les soutenir et en souffrent. Aucun soutien n'est systématisé, structuré.



#### **Marraine et grand témoin : Laurence Ferrari.**

Elle est journaliste et animatrice de télévision et de radio. Elle partagera son expérience du retour à l'emploi après un deuil, de l'injonction « à passer à autre chose » qu'elle a ressenti alors.

« Je soutiens ces assises du deuil car il me semble indispensable d'accompagner ceux qui traversent parfois seuls cette épreuve et qui peuvent être broyés par la souffrance et l'absence. Le témoignage de ceux qui ont eux aussi vécu la même chose, est l'un des grands vecteurs de reconstruction post deuil. Comprendre les étapes du deuil, les anticiper, partager avec d'autres ses émotions sans se sentir jugé, ni rejeté, voilà ce qui permet de mieux traverser le parcours du deuil. Il me semblait indispensable d'apporter mon témoignage pour aider ceux qui vivent la même chose. »

## Qui anime ces Assises ?

### Animateurs et modérateurs :

**Maja Bartel-Bouzard** est psychologue clinicienne, thérapeute familiale et formatrice. Elle exerce en milieu scolaire et en libéral auprès d'enfants, adolescents et adultes depuis une vingtaine d'années. Elle anime le groupe parentalité à Empreintes.

**Elisabeth Bost** est journaliste, chroniqueuse et animatrice de télévision. Elle est l'auteure du documentaire "Destins d'orphelins", réalisé par Karine Dusfour diffusé sur France 5.

**Vincent Landreau** est psychologue, analyste et formateur. Spécialisé en gérontologie, en soins palliatifs et en accompagnement du deuil, il exerce à domicile et reçoit à son cabinet. Il supervise les soignants en hôpital, accompagne les familles, les accompagnants bénévoles dans diverses associations et notamment à Empreintes.

**Audrey Pulvar** est écrivaine et journaliste, animatrice de télévision et de radio. Elle a présidé la Fondation pour la nature et l'homme, créée par Nicolas Hulot.

## LES TEMPS FORTS DES ASSISES DU DEUIL

**Pourquoi mieux soutenir les particuliers et les professionnels face au deuil ? La matinée sera consacrée à la mise en lumière des enjeux.**

### Le deuil dans tous ses états : conférences

#### États intimes

##### Qu'est-ce que le deuil ?

Le vécu de deuil est singulier. C'est un parcours intime de douleur et de reconstruction difficile à vivre pour certains et partagé par beaucoup. Il dure longtemps. Comment repérer un deuil normal, compliqué ou pathologique ? Quels sont les risques de complications du deuil ? L'entourage, les professionnels de santé peuvent-ils prévenir ces complications ? Qui peut accompagner une personne en deuil ? Autant de questions que les particuliers, les professionnels et les institutions peuvent se poser.

Dialogue avec Marie Tournigand.

**Christophe Fauré**, psychiatre et psychothérapeute est spécialisé dans l'accompagnement des Ruptures de Vie : deuil, maladie grave et fin de vie, séquelles post-traumatiques (EMDR), séparation, divorce, transition du milieu de la vie. Il est membre d'honneur du Conseil d'administration de l'Association Empreintes.

#### État des lieux

##### Quel est l'impact du deuil conjugal sur la santé ?

En France, chaque année près de 225 000 personnes font l'expérience de la perte de leur conjoint. Il existe peu d'études pour quantifier l'impact que cela peut avoir sur leur santé physique et psychologique. Grâce à des données collectées en Suède, nous avons analysé les indicateurs de santé de 43 000 personnes (âgées de 65 ans et plus) récemment endeuillées à celle de 43 000 personnes mariées. Ces deux groupes ont été appariés sur le sexe et l'âge afin de les rendre comparables. **Les résultats montrent que le décès d'un conjoint se traduit par une surmortalité de plus de 60 % au cours de l'année qui suit.** En outre, le risque de crise cardiaque, d'accident vasculaire cérébral (AVC), de fracture de la hanche, de pneumonie et de tentative de suicide augmente considérablement. Les personnes les plus touchées sont celles dont le conjoint est décédé de manière brutale et inattendue.

**Lucas Morin** est chercheur en santé publique et épidémiologiste. Il s'intéresse en particulier au vieillissement et aux questions qui entourent la fin de vie des personnes âgées. Il mène actuellement une étude pour tenter de mesurer l'impact du deuil conjugal sur la santé des personnes âgées. Avant de partir en Suède, Lucas Morin était directeur de l'Observatoire National de la Fin de Vie, qui avait déjà alerté en 2012 sur le manque d'accompagnement des personnes endeuillées.

## Les Français face au deuil : quelles évolutions en trois ans ?

### Nouvelle étude CREDOC/CSNAF/Empreintes. **EXCLUSIVITÉ**

Le deuil est d'abord perçu comme un état de tristesse. Il est associé à l'enterrement, la mort notamment pour ceux qui n'ont pas vécu de deuil. La différence de ressenti est grande entre ceux qui ont vécu un deuil marquant et ceux n'en ayant pas vécu. Selon 92 % des Français, le deuil peut s'étendre au-delà du cercle familial. Enfin il n'est pas majoritairement considéré comme limité dans le temps.

**Pascale Hébel**, ingénieure agronome (AgroParisTech, INA-PG 85) et docteure en mathématiques appliquées, est spécialiste de l'analyse de la société de consommation et de son anticipation au CREDOC. Depuis plus de quinze ans, elle analyse pour la Chambre Syndicale Nationale des Arts Funéraires (CSNAF) les évolutions du rapport des Français à la mort, aux obsèques. Elle a pu mettre en évidence des effets générationnels sur les changements de valeurs vis-à-vis de la mort.

### Du deuil au deuil compliqué chez l'enfant, l'adolescent.

Le deuil n'est pas une maladie mais touche de nombreux enfants et adolescents. Il peut évoluer vers un deuil compliqué dont l'impact peut être important. L'accompagnement initial, l'attention portée aux facteurs pouvant fragiliser le jeune et son entourage, le repérage des premiers signaux, les ressources accessibles, auront un effet sur l'évolution du processus de deuil.

**Pr Jean-Philippe Raynaud** est professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à la faculté de médecine de Toulouse, chef de service au CHU de Toulouse et membre de l'Unité Mixte de Recherche 1027 Inserm-Université Paul Sabatier. Ses activités cliniques et de recherche sont centrées sur la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, les organisations de soin et les facteurs de vulnérabilité notamment le deuil, le stress et le trauma.

**Mattéo** 15 ans, témoin accompagné par l'association Empreintes échangera avec l'expert.

### Orphelins à l'école. Quelles conséquences et quels modes de soutien ?

L'enquête « École et orphelins » de la Fondation OCIRP/Ifop permet de prendre la mesure des conséquences de l'orphelinage à l'école. Un double constat s'impose : le décès précoce d'un parent, voire des deux, est une situation fréquente. Elle engendre pour les élèves orphelins des effets négatifs sur leur scolarité et leur vie à l'école. Elle questionne les enseignants.

**Sylvain Kerbourc'h** est sociologue, chercheur associé au CADIS de l'EHESS, et responsable scientifique du pôle Études et recherche pour la Fondation OCIRP depuis 2015. Ses recherches portent sur l'expérience vécue des individus et leurs modes d'action dans différents domaines : surdité, maladie et santé, emploi et discrimination, orphelinage. Il est notamment l'auteur de l'ouvrage *Le Mouvement Sourd*, publié en 2012 (L'Harmattan, col. logiques sociales).

### État des lois

#### Comment le droit appréhende-t-il les situations de deuil?

Par nature, le droit a vocation à porter assistance aux personnes vulnérables. Le législateur français a progressivement pris en compte les personnes en situation de faiblesse vécue ou présumée. Le deuil entre dans le champ d'action d'une politique législative dont le bilan sera dressé. L'analyse de certaines législations étrangères permet de mesurer les limites de la loi française.

**Marcel-René Tercinet** est docteur d'Etat en droit public, diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble. Professeur agrégé des Facultés de droit, Doyen de la Faculté de Grenoble (1997-2007), Vice-Président chargé du conseil d'administration de l'Université Grenoble II (2007-2012), il a accompli des missions d'enseignement en Egypte, à Djibouti, en Grèce, en Haïti, au Liban, au Maroc et en Pologne.

## **Rencontre entre témoins : comment professionnels, institutions et associations prennent-ils en charge les situations de décès ou de deuil ?**

### **Quand un patient ou un élève décède ou vit un deuil**

Doit-on soutenir les adolescents en deuil dans un service d'onco hématologie ? Quelle est la place des professionnels de santé ?

Présentation de la réflexion sur l'accompagnement des patients en deuil d'un de leur camarade, dans un service d'onco hématologie qui accueille des patients jeunes atteints de maladie graves, pour des durée prolongées, dans un contexte de "soin étude" où l'hôpital est un lieu de soins et un lieu de vie.

**Dr Juliette Saulpic**, Médecin pédiatre, spécialisée en onco pédiatrie, à la clinique Edouard Rist, établissement de la Fondation Santé des Etudiants de France anime à la clinique un groupe de réflexion sur la prise en charge des patients et du personnel endeuillés par le décès de patients du service.

### **Comment accompagner en classe des enfants et des parents en deuil ?**

« En 19 ans de carrière en école maternelle, j'ai été confrontée plusieurs fois à des familles et des enfants endeuillés. Il m'est arrivée de me sentir démunie face à ces situations. Notre empathie et notre bon sens sont parfois les seules ressources à notre disposition. Les psychologues scolaires sont là pour nous aider, ils peuvent intervenir auprès de nous comme auprès des enfants mais ils sont de moins en moins nombreux et ne sont pas présents au quotidien. Il serait souhaitable que ces sujets soient abordés lors de la formation initiale ou continue des enseignants et que des ressources d'aide existent et soient facilement accessibles ».

**Anne-Charlotte Berthier**, Professeur des écoles classe maternelle. Professeur des écoles depuis 19 ans, elle s'intéresse particulièrement au bien-être psychologique des enfants à l'école. Elle a notamment travaillé pendant trois ans avec le psychanalyste spécialiste de la pédagogie Jacques Lévine sur ces sujets, lors de groupes d'analyse de pratique AGSAS.

### **Quand un collaborateur décède ou vit un deuil**

#### **Quelles sont les particularités du deuil en milieu militaire ?**

« La mort, celle donnée et celle reçue, fait partie du métier du militaire. Les conséquences psycho-traumatiques et celles du deuil sont paradoxalement devenues majeures pour le commandement à une époque où la mort, comme le sacré et le sacrifice n'ont plus le droit de cité. Cette intervention exposera les spécificités du deuil qui accompagne les militaires professionnels d'aujourd'hui et leurs familles ».

**Dr Laurent Martinez**, coordonnateur national du soutien médico-psychologique des armées. Service de Santé des Armées, Ministère des Armées. Responsable de la mise en œuvre des dispositifs de soutien médico-psychologique après des événements à potentialité traumatique sur le territoire national ou en opérations extérieures.

### **Comment accompagner les deuils des collaborateurs en entreprise ou des proches des collaborateurs ?**

« Le deuil d'un membre de sa famille ou d'un collègue de travail est un drame qui déclenche une vraie souffrance au travail. Mon expérience de 30 ans d'accompagnement humain en entreprise m'a amené à mettre en place quelques principes simples pour aider à faire son deuil : 1) Création d'une cellule d'écoute 2) Permettre aux collègues de participer aux obsèques 3) Accompagner les collègues pour qu'ils racontent ce qu'ils ressentent 4) Organiser des cellules psychologiques collectives 5) Continuer le cas échéant avec des suivis individuels ».

**Pierre-Marie Argouarc'h**, Directeur Expérience Collaborateur Française des jeux, 30 ans d'expérience de DRH dans l'accompagnement et le développement des talents au service de la performance et de la transformation de l'Entreprise.

## **Le deuil : un sujet sociétal majeur à l'aune des objectifs de développement durable de l'ONU**

Le deuil dans la sphère professionnelle : la perte d'un collègue ou encore le décès d'un résident sont des moments à prendre en compte en matière d'accompagnement des équipes et de santé des collaborateurs.

Le deuil dans la sphère privée : une attention particulière à porter à l'aidant lorsqu'il perd son aidé.

Le deuil dans la société : comment contribuer à apporter des réponses correspondant réellement aux besoins sur un sujet sociétal majeur tel que le deuil et ainsi contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

Florence Morgen, Direction développement durable groupe VYV. De formation pluridisciplinaire (D.E.S.S. Droit des Sociétés, Maîtrise de gestion des entreprises et marketing, Formation Ecole de Palo Alto en analyse systémique, management et organisations), Florence a pour missions l'élaboration, le pilotage et la contribution stratégique de la politique de développement durable dans le cadre choisi et revendiqué des 17 objectifs de développement durable de l'ONU.

## **Changer de regard pour agir**

### **Quand un attentat ou un accident collectif survient**

#### **Comment annoncer un décès et soutenir les victimes en deuil ?**

Les effets psychiques de l'annonce du décès sont aujourd'hui connus. Les proches de nombreuses victimes témoignent dans leur récit de ce moment inscrit à jamais dans leur vie. Dans son rôle de coordination et d'amélioration des dispositifs d'aide aux victimes, la Direction interministérielle d'aide aux victimes (DIAV) conduit une réflexion commune pour améliorer les conditions d'annonce de décès.

**Elisabeth Pelsez** est déléguée interministérielle à l'aide aux victimes. Au cours de sa carrière de magistrat, elle a exercé depuis 1985 diverses fonctions tant en juridiction qu'en administration centrale. En devenant dès 1993 magistrat de liaison aux Pays Bas (1993-1998) puis en Grande Bretagne de 2014 à 2017, Mme Pelsez s'est attachée à développer et renforcer la coopération judiciaire internationale.

## **Des médias s'engagent**

Extrait du film "Destins d'orphelins" présenté par les auteurs **Elisabeth Bost**, journaliste et **Karine Dusfour**, réalisatrice.

## **Des associations agissent**

Cartographie des associations, dispositifs d'accompagnement et répertoire national, **Dominique-Cécile Varnat**, Administratrice Empreintes.

Comment agir ensemble ? **Hélène Lalé**, Présidente et **Marie Tournigand**, Déléguée Générale, association Empreintes.  
Orientations et perspectives : les 10 propositions d'Empreintes.

## ZOOM SUR QUELQUES INTERVENANTS



### **Sénateur Bernard Jomier**

Bernard Jomier est médecin généraliste, Conseiller du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris depuis 2014 et Sénateur de Paris depuis 2017. Impliqué dans la vie citoyenne dès ses 18 ans, il milite pour Amnesty International, avant de devenir membre du bureau exécutif de la section française. Il rejoint Médecins du Monde pour des missions en Bosnie et en Haïti.

Ex-adjoint à la Mairie de Paris en charge de la Santé, du Handicap et des relations avec l'AP-HP, très attaché à l'amélioration de la qualité de vie des malades et de leur entourage, il met ses compétences à leur service dès qu'il en a l'occasion.

En 2013, lors des pics de pollution parisiens, il initie "l'Appel des Médecins de Paris" qui alerte et dénonce les impacts de la pollution atmosphérique sur les populations locales. Dès son élection au Sénat, il intègre la Commission des Affaires sociales et le Conseil d'orientation de l'Agence de Biomédecine, qui lui permettent de travailler sur ses sujets de prédilection : la santé, le handicap et l'environnement. L'un de ses derniers combats, en collaboration avec l'association Empreintes, concerne la prise en considération par les politiques publiques des personnes en deuil.



### **Elisabeth Pelsez, Déléguée interministérielle à l'aide aux victimes**

Au cours de sa carrière de magistrat, Elisabeth Pelsez a exercé depuis 1985 diverses fonctions tant en juridiction où elle a débuté comme juge d'instruction ou encore à la cour d'appel de Rouen en tant que substitut général (2001-2003) et avocate générale (2009-2011), qu'en administration centrale au cabinet de plusieurs gardes des Sceaux.

En devenant dès 1993 magistrat de liaison aux Pays Bas (1993-1998) puis en Grande Bretagne de 2014 à 2017, Mme Pelsez s'est attachée à développer et renforcer la coopération judiciaire internationale.

De 2011 à 2014, Elisabeth Pelsez a créé et dirigé l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC).



### **Docteur Christophe Fauré**

Christophe Fauré est psychiatre et psychothérapeute, spécialisé dans l'accompagnement des ruptures de vie : deuil, maladie grave et fin de vie, séquelles post-traumatiques (EMDR), séparation, divorce, transition du milieu de la vie.

Que ce soit par la disparition d'un être cher ou la perte d'une relation d'amour, il existe un processus dont il est important de connaître les clefs pour traverser cette souffrance du mieux possible. Le cœur de son travail se fonde sur la conviction que chacun d'entre nous porte en lui d'insoupçonnables ressources pour se libérer de l'état de la peine et parvenir enfin à l'apaisement. Pour avoir aidé pendant des années des endeuillés, Christophe Fauré sait trouver les mots justes pour chacun et montrer la voie qui permet, un jour, de retrouver le goût de la vie.

Il intervient ponctuellement dans le Magazine de la santé sur France 5, dans des émissions de radio, et dans la revue "Psychologies magazine".

### **Lucas Morin**

Chercheur en santé publique et épidémiologiste, au Centre de recherches sur le vieillissement (ARC), une division du département de neurobiologie, des sciences des soins et de la société du Karolinska Institutet, en Suède. Ses recherches portent principalement sur la pharmacoépidémiologie et les soins de fin de vie. Avant de rejoindre le Centre de recherche sur le vieillissement, Lucas était directeur de l'Observatoire national des soins de fin de vie à Paris, en France.

Aux répercussions psychiques et psychologiques du deuil s'ajoutent des conséquences sur la santé physique (infarctus aigu du myocarde, AVC, fractures, infections) et même sur le risque de décès à court et moyen termes. Il mène actuellement une étude pour tenter de mesurer l'impact du deuil conjugal sur la santé des personnes âgées.



### **Héliane Lalé**

Présidente de l'association Empreintes, elle a une double formation Droit - Sciences Po Paris et une longue expérience de juriste d'entreprise.

**EMPREINTES, une ambition :**

L'association Empreintes est porteuse d'un projet très ambitieux pour sortir le deuil d'un vécu exclusivement intime et impliquer la société et les politiques dans l'accompagnement des personnes en deuil.



**Marie Tournigand**

Déléguée Générale, formatrice et conférencière, assistante de service social. Elle a travaillé en service réanimation neurochirurgicale du Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière et à la Mairie de Paris. Elle est titulaire du Diplôme universitaire deuil et travail de deuil de l'Espace Ethique de l'APHP et du diplôme universitaire de soins palliatifs Hôpital Paul Brousse. Bénévole puis coordinatrice en Unité de soins palliatifs à la Maison Médicale Jeanne Garnier puis bénévole à Empreintes de 2011 à 2015 (écoute téléphonique, entretiens familiaux, adolescents et enfants), elle est ensuite devenue Présidente de l'association Empreintes avant d'en prendre la direction.

## ACTU : ENQUÊTE “LES FRANÇAIS FACE AU DEUIL EN 2019”

### Enquête CREDOC-EMPREINTES-CSNAF pour les Assises du Deuil

À l’initiative d’Empreintes, cette enquête - dédiée au deuil - prolonge les premières mesures des conséquences sanitaires, sociales et économiques du deuil apportées par l’enquête “Les Français et le deuil” lors des Assises du Funéraire organisées en 2016 par la Chambre Nationale de l’Art Funéraire. Elle offre un véritable baromètre qui permettra de comparer l’évolution du vécu des Français selon les dispositifs qui se déploient.

Enquête nationale - 3 377 individus - Représentatifs des 18 ans et plus  
Méthode des quotas selon l’âge, le sexe, la CSP, la région et la taille d’agglomération  
Terrain réalisé en mars 2019 par internet

Faisant suite à l’enquête du CREDOC-CSNAF-Assises du funéraire 2016, cette nouvelle enquête constitue un premier baromètre sur le deuil en France.

- Elle aborde pour la première fois la représentation du deuil dans la société française
- Elle apporte des éclairages sur le décès et sur le vécu du deuil
- Effets du deuil
  - sur la santé et la condition physique
  - sur le plan psychologique
  - sur le plan relationnel et social
  - sur les croyances et convictions spirituelles
  - sur le plan professionnel et financier
- Les aides, le soutien et les attitudes non aidantes : clichés, idées reçues ou injonctions
- Focus sur les conséquences du décès affectant un collègue, un collaborateur

## Synthèse des résultats

### Extraits des résultats de l'enquête "Les Français et le deuil 2019" CREDOC-Empreintes-CSNAF

9 Français sur 10 vivent ou ont vécu un deuil qui les a particulièrement affectés (88%). Un tiers d'entre eux s'estime actuellement au début ou en cheminement dans son deuil (34%). Le deuil impacte durablement leur santé : la moitié d'entre eux ont subi une altération de leur santé. L'absentéisme au travail est une réalité pour un actif sur deux. Un tiers d'entre eux bénéficient d'un arrêt de travail. Le deuil isole : près d'une personne sur deux a été heurtée par les injonctions et les clichés véhiculés par son entourage ; 4 personnes sur 10 ont vécu un isolement.

## Focus représentations

La mort est évoquée avant tout par ceux qui n'ont pas vécu de deuil, les personnes ayant vécu un deuil l'associent au manque, à la douleur.

Si je vous dis « deuil », quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent spontanément à l'esprit ?

A vécu un deuil



N'a pas vécu de deuil



Source : CREDOC-EMPREINTES-CSNAF- Assises du deuil 2019

Les femmes évoquent leurs émotions, les hommes l'organisation d'un décès et la succession

Femmes



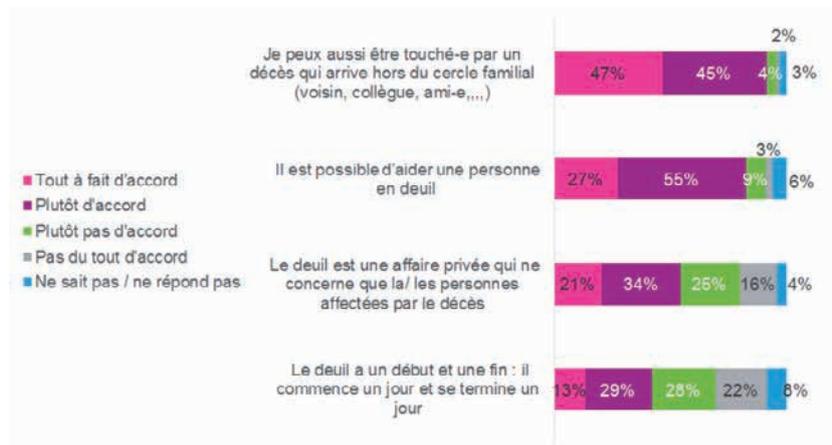
Hommes



Source : CREDOC-EMPREINTES-CSNAF- Assises du deuil 2019

Une nette différence d'appréciation du mot deuil existe entre ceux qui ont vécu un deuil qui les a particulièrement affectés et ceux n'en ayant pas vécu.

**9 Français sur 10 pensent que le deuil dépasse le cercle familial, mais ils sont divisés sur le fait que le deuil se termine un jour (32 % pensent que c'est le cas).**



Source : CREDOC-EMPREINTES-CSNAF- Assises du deuil 2019

### **Vécu de deuil : les jeunes aussi sont concernés.**

Près de 8 jeunes de 18 à 24 ans sur 10 se déclarent en deuil.

Un tiers des individus touchés par un deuil a entre 30 et 49 ans.

**4 personnes en deuil sur 10 souffrent des injonctions ou phrases toutes faites des proches pour diminuer leur souffrance**



**Focus santé**

**Effets du deuil sur la santé et la condition physique**

La première année est celle qui met en difficulté un plus grand nombre d'endeuillés... mais la faiblesse physique et/ou psychologique peut durer de nombreuses années après le décès.

**L'altération de leur santé et l'affaiblissement physique concernent 6 personnes en deuil sur 10.**

**La moitié d'entre elles ont ressenti un épuisement physique** dont 20% pendant plus d'un an.

**Un endeuillé sur deux a rencontré des difficultés psychologiques**, dont 26% pendant plus d'un an.

21 % ont augmenté leur consommation de tabac, alcool, nourriture ou médicaments.

**Rappel : impact du deuil sur le suicide**

La situation de deuil représente un risque accru de suicide lié à des troubles psychiatriques, à des antécédents personnels et familiaux de suicide, à des pertes parentales précoces, à un isolement social<sup>(3)</sup>. L'Observatoire National du Suicide le confirme. Mais la surreprésentation d'idées suicidaires chez personnes en deuil reste à mesurer, ce que Santé Publique France envisage dans sa prochaine étude.

(3) Conférence de consensus sur la crise suicidaire de 2000 et Hanus, M. «Suicide à l'école », Études sur la mort 1/ 2007 (n° 131), p. 79-86 Conférence de consensus sur la crise suicidaire de 2000

### Effet du deuil sur le plan psychologique

51% déclarent un affaiblissement psychique

38 % vivent ou ont vécu des angoisses

29 % des épisodes dépressifs

19 % des troubles de la personnalité

Seules 19 % des personnes ayant subi des problèmes psychologiques ont été prises en charge

### Focus travail

#### Le deuil a un double impact sur l'entreprise.

- **L'absentéisme au travail est une réalité pour un actif sur deux. Un tiers d'entre eux bénéficient d'un arrêt de travail.**
- Près de la moitié des Français ne sait pas si un collègue a été affecté par un deuil (43%)
- Parmi les 30% qui ont eu un collègue en deuil, le soutien semble avoir été bénéfique malgré un impact sur l'organisation (travail en équipe ralenti, surcharge de travail)
- 76 % des actifs ont jugé aidante la reprise du travail

### Rappel : focus école

Retour sur l'enquête Ecole et orphelins

800 000 orphelins de moins de 25 ans en France

1 élève orphelin par classe.

Après le décès de leurs parents, les 3/4 des orphelins disent ressentir des difficultés à l'école, notamment des problèmes de mémorisation, de concentration et d'attention.

Connaître plus précisément les réalités les plus problématiques et les attentes aussi bien des orphelins que de leurs enseignants est l'une des clés pour apporter à chacun un soutien et des outils adaptés.

Lorsqu'un enfant ou un adolescent devient orphelin, il n'a pas envie d'être surexposé au regard des autres. S'il souhaite que l'information soit donnée à l'équipe éducative de son établissement, cela ne signifie pas pour autant qu'il a envie d'en parler ou qu'on lui pose des questions. Il peut avoir besoin de se confier, sans que sa situation ne devienne le sujet de la cour de récréation. C'est tout le paradoxe des élèves orphelins : un équilibre difficile à trouver entre ce qui peut être partagé, avec qui et comment.

Un enfant orphelin, en moyenne, par classe en France : il ne s'agit donc pas de cas isolés.

Le décès d'un parent d'un élève est une expérience vécue massivement par les enseignants, mais ces derniers, qui ne disposent pas toujours de l'information ni de la formation, semblent démunis lorsqu'ils sont confrontés à cette situation. Or, l'école, au même titre que la famille et que d'autres institutions, a aussi un rôle à jouer dans le soutien bénéfique dont ont besoin les enfants et les jeunes orphelins.

Survenant en pleine période de construction chez les enfants, les conséquences de la mort des parents se manifestent aussi bien à brève échéance qu'à plus long terme, influençant profondément le parcours de vie des orphelins.

Il faut mieux comprendre le vécu des orphelins, l'impact du décès sur leur scolarité, mais aussi sur leur vie à l'école, ou leur vie quotidienne, mieux cerner les difficultés des enseignants et des personnels de l'éducation confrontés à ces situations de deuil. Et mieux accompagner les familles à entourer l'enfant.

## ACTION : TRIBUNE DANS LE MONDE

*Tribune parue dans le Monde du 12 février 2018*

### “Luttons contre l’isolement des personnes en deuil”

Le deuil fait peur. Personne ne veut y penser, en parler, s’en occuper. En France, on recense chaque année 600 000 décès dont 8 500 suicides, soit un décès toutes les 54 secondes. 4 Français sur 10 se déclarent en deuil, 5 millions sont veufs ou veuves. En établissement scolaire, un élève par classe est orphelin comme le sont également 20 % des élèves placés à l’aide sociale à l’enfance. Nous le savons, nous l’oublions le plus souvent : tout être vivant est destiné à mourir. Or, chaque mort impacte 5 à 7 personnes proches, qui seront durablement fragilisées.

Véçu en société, le deuil reste considéré comme exclusivement intime. Sa définition, sa nature, son évolution sont liées aux représentations et aux croyances. Mais rappelons ici que le deuil est un processus de cicatrisation utile, naturel et bénéfique. Chacun devrait pouvoir le vivre à son rythme, selon son lien au défunt, selon les circonstances du décès, selon sa propre histoire. Souvent associé à l’oubli, le deuil risque d’être prolongé, voire bloqué. Idées reçues, injonctions et silences témoignent du malaise collectif face au deuil. Par action, par omission ou par déni, notre société ajoute de la douleur à la douleur du deuil.

Si le deuil a un impact humain que chacun mesure à l’aune de son vécu, il a aussi un coût sanitaire que l’on commence à quantifier, mais également un coût économique et social qui doivent être pris en compte.

Le soutien de deuil doit s’inscrire de façon transversale dans les domaines de l’éthique, du soin, de l’éducation, du travail, de la dépendance, du handicap, de l’aide aux aidants et aux victimes, de la prévention du suicide, mais aussi de la recherche scientifique. Il mérite un cadre, une formation, des moyens et une place dans les politiques publiques. À ce jour, aucune ligne budgétaire n’est dédiée à l’accompagnement des personnes en deuil. Et si la loi de 1999 sur l’accès aux soins palliatifs énonçait un droit au soutien pour l’entourage du patient y compris après son décès, ce droit n’a pas été repris en 2005 et 2016 par les lois ultérieures sur la fin de vie. Des avancées législatives sont nécessaires en la matière.

Il existe à ce jour un corpus de connaissances et d’expériences cliniques partagé par des professionnels et des associations spécialisées. Ces compétences permettent de définir ce qu’est un deuil, d’évaluer si le deuil est “normal”, compliqué (environ 20 %) ou pathologique (5%), de repérer les personnes à risque, d’orienter vers une prise en charge adaptée - thérapeutique ou de soutien. Mais trop rares sont ceux qui en bénéficient ! Quels salariés en deuil accèdent à un dispositif de et d’accompagnement au sein de leur entreprise ? A l’école, à l’aide sociale à l’enfance, quels outils ont les enseignants et les éducateurs pour comprendre les enfants en deuil ? Quels hôpitaux et quels EHPAD forment leurs équipes et proposent une offre systématique de soutien de deuil ? Parmi les victimes du terrorisme, qui éclaire les personnes en deuil sur ce vécu, au-delà des prises en charge liées à leur statut ?

Les risques consécutifs à un deuil sont connus : dans la première année de veuvage, la mortalité est accrue de 80 % chez les hommes et de 60 % chez les femmes ; 58 % des actifs en deuil ont été en arrêt de travail plus d’une semaine, 29 % l’ont été plus d’un mois ; 77 % des élèves orphelins déclarent des impacts négatifs sur leur scolarité.

Pour que l’impact et le coût du deuil en France soient reconnus, pour lever ce tabou et pour qu’une action politique soit entreprise, combien faudra-t-il de décès par maladie, suicide, accident, addiction ; combien de personnes désocialisées, isolées, précarisées ; combien de familles monoparentales fragilisées ; combien d’enfants en échec scolaire ; combien de personnes âgées perdent leur autonomie après la mort de leur conjoint et restent sans soutien ?

Prévenir les risques liés au deuil nécessite motivation, courage, audace, professionnalisme.

Et si, pour commencer, dans chaque entreprise, chaque établissement scolaire ou universitaire, chaque service social, médico-social ou hospitalier, un référent sur le deuil était formé ? Nous avons à construire, grâce à une prise de conscience et une volonté collective fortes, une solidarité pour lutter contre l'isolement des personnes en deuil.

Ensemble, parlons-en et agissons ! Le deuil, c'est la vie. Le deuil, c'est l'affaire de tous.

Alors, dans le cadre d'une mobilisation nationale, les premières Assises du Deuil - organisées par l'association Empreintes – auront lieu le 12 avril 2019 au Palais du Luxembourg à Paris, sous la présidence du sénateur Bernard JOMIER, sous le haut patronage du Ministère des Solidarités et de la Santé et du Ministère de l'Education Nationale.

**Vous souhaitez signer cette tribune ? Retrouvez-la en ligne <http://www.empreintes-asso.com/tribune/>**

**Sources et statistiques nationales disponibles sur le site [www.empreintes-asso.com](http://www.empreintes-asso.com)**

Parmi les signataires : Pr Régis Aubry, soins palliatifs CHU Besançon ; Dr Carole Bouleuc, soins de supports Institut Curie ; Pierre Cahuc, économiste Sciences-Po Paris ; Dr Laure Copel soins palliatifs Diaconesses C. St Simon ; Marie Darrieussecq, auteure ; Anny Duperey actrice ; Georges Saline, association 13 onze 15 ; Dr Christophe Fauré, psychiatre ; Laurence Ferrari, journaliste ; Pr François Goldwasser, oncologue APHP ; Serge Guérin, sociologue ; Bernard Jomier, Sénateur ; Audrey Pulvar, auteure ; Marie L. Tournigand et Hélène Lalé, association Empreintes ; Pr Christophe Tournigand, oncologue APHP et CHIC...

### **Présentation des 10 propositions pour une politique publique de soutien de deuil**

L'association Empreintes présentera lors de ces Assises 10 mesures pour développer une politique publique de solidarité nationale face au deuil.

## NOS PARTENAIRES POUR CES ASSISES



les industriels de l'art funéraire

La Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire (CSNAF) est un syndicat professionnel de fabricants français regroupant tous les métiers du funéraire, représentant plus de 80 % de la production industrielle française du funéraire.

Son objectif est de valoriser les savoir-faire de ses adhérents, de pérenniser les métiers des arts funéraires en France et de promouvoir la fabrication française face à une concurrence internationale de plus en plus vive.

Créée à l'initiative des industriels de l'art funéraire, qui souhaitent mettre en valeur leur métier, la CSNAF veut informer les familles, autant dans le besoin immédiat au moment du deuil, que les personnes dans une démarche de curiosité vis-à-vis de leurs professions car celles-ci n'ont généralement affaire qu'aux pompes funèbres, sans connaître les nombreuses entreprises et métiers qui travaillent en coulisses.

La CSNAF est à l'origine en 1989 le salon du FUNÉRAIRE PARIS qui se tient tous les deux ans. Il y a 6 ans, elle fut également à l'origine du site de [deces-info.fr](http://deces-info.fr) qui permet de mettre en lumière ses métiers auprès du grand public.

Organisatrice des premières Assises du Funéraire en octobre 2016, elle mène des études destinées à anticiper les attentes des Français par rapport à la problématique de la mort et réalise, avec le concours du CRÉDOC, une analyse économique et sociologique de la filière funéraire dans notre pays : « les Français et les obsèques », véritable baromètre sur l'évolution des comportements vis-à-vis du funéraire, régulièrement mis à jour. Ces études sont consultables sur notre site [deces-info.fr](http://deces-info.fr)

La CSNAF développe et met à jour, depuis une quinzaine d'années, un outil de veille économique, « le Funescope », au bénéfice de ses adhérents.

La CSNAF a réalisé une web série de huit vidéos sur les arts funéraires en France pour une présentation moderne et pédagogique des métiers du funéraire et du « made in France » funéraire. (À voir sur leur chaîne youtube).

## **KLESIA**

PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

avec le soutien de ses institutions  
de retraite complémentaire

Issu de la fusion des groupes de protection sociale Mornay et D&O, Klesia est aujourd'hui un acteur majeur de la protection sociale.

Construit sur des bases solides en retraite complémentaire et assurance des personnes, le groupe a su faire de tous ses métiers, des moteurs de protection et d'innovations sociales.

L'expertise de KLESIA se diffuse dans les domaines de: la retraite complémentaire, la prévoyance, la santé, l'épargne retraite et l'épargne salariale, les services à la personne et l'action sociale.

Groupe paritaire de protection sociale à but non lucratif, il va au-delà des remboursements de frais de santé ou de rentes et protège de manière durable ses clients grâce à de nombreuses aides, actions de prévention et innovations sociales.

En les accompagnant dans tous les domaines de la protection sociale, KLESIA s'engage à leur construire une protection sociale qui leur est propre, en apportant des réponses personnalisées à leurs besoins liées aux difficultés de l'âge, de la maladie ou tout simplement des aléas de la vie.

Le groupe possède la taille et la solvabilité nécessaires pour entreprendre de grandes politiques sur des sujets aussi divers que la prévention des effets du vieillissement, l'accompagnement du handicap, l'aide au retour à l'emploi, l'assistance aux aidants. Chaque branche intervenant sous forme d'aide à la réalisation de projets actions de sensibilisation collectives ou soutien des structures oeuvrant dans le domaine concerné.

Partenaire et conseil des entreprises et de leurs dirigeants, KLESIA s'attache également à répondre aux attentes et besoins de tous et à accompagner les salariés, retraités et leurs familles à chaque étape importante de la vie.



Invisibles socialement, méconnus statistiquement, les orphelins ont disparu des radars de nos sociétés contemporaines. Pourtant, en 1999 (Etude INSEE), les orphelins représentent en France un élève par classe au collège et deux au lycée.

Faire connaître et reconnaître socialement le deuil de ces enfants et de ces jeunes est la mission que s'est donnée la Fondation d'entreprise OCIRP à sa création.

Prolongement naturel du champ d'action d'intérêt général de l'OCIRP, la Fondation OCIRP est la première et unique Fondation de ce type en France dédiée aux orphelins de moins de 25 ans.

Elle identifie, accompagne et fait connaître des actions novatrices et des approches pertinentes sur l'orphelinage. Elle s'engage dans une dynamique partenariale, associant des acteurs locaux, qu'ils soient publics ou privés.

Depuis sa création, la Fondation a ainsi soutenu près de 150 projets destinés à améliorer la condition et la visibilité sociale des jeunes orphelins tels que groupes de parole, ateliers d'art-thérapie, cycles de formation initiale ou continue, programmes de vacances, spectacles vivants, colloques et publications ou encore programmes de recherche... :

- 1 900 enfants et jeunes participants aux actions
- 16 400 personnes touchées par des actions de sensibilisation
- 6 400 personnes formées

En 2014, la Fondation s'est fixé de nouvelles ambitions en créant, deux pôles d'expertise. Le premier est dédié à la communication, la sensibilisation et le lobbying, pour faire valoir la cause des orphelins auprès des pouvoirs publics, des institutions et des médias. Le second se consacre à la recherche pour pallier le manque de données et d'études sur les orphelins.

Au-delà du soutien financier qu'elle apporte, la Fondation accompagne chaque porteur de projets et tisse un réseau de solidarité et d'entraide sur l'ensemble du territoire. Elle organise ainsi régulièrement des rencontres et met en lien les porteurs de projets dans le but de favoriser les échanges de savoirs et de savoir-faire, de faciliter le développement et la mise en œuvre d'actions communes.

En 2019, la Fondation verra son périmètre élargi dans le cadre d'un plan d'action pluriannuel de cinq ans. Ciblée sur la question des orphelins, des veuves et des veufs et des personnes qui ont besoin d'aide à l'autonomie, la Fondation ainsi renouvelée sera le véhicule des engagements sociaux que porte l'OCIRP.

## LES ASSOCIATIONS QUI SOUTIENNENT CES ASSISES



## L'ASSOCIATION EMPREINTES

### Une mission

L'association Empreintes développe un accompagnement du deuil pour tous et partout. Elle soutient, forme, informe, fédère les travaux de recherche, alerte et mobilise la société, le législateur et les institutions sur les enjeux du deuil.

Sa spécificité est d'accompagner toute personne en deuil quel que soit l'âge de l'endeuillé et du défunt, quel que soit le lien de l'endeuillé avec le défunt, quelles que soient les causes et les circonstances du décès.

### Une vision

Le projet associatif a été créé par un collectif mené par un médecin psychiatre, le Docteur Michel Hanus, considérant que le deuil ne devait pas être systématiquement « psychologisé ». Par l'information et la relation d'aide, le soutien de deuil peut être généralisé et proposé par toute personne formée et accompagnée.

### 4 Valeurs

EXPERTISE – ÉTHIQUE – PARTAGE – AUDACE

La mise en œuvre de ces valeurs repose sur nos principes d'organisation et d'action.

- L'indépendance - La gestion et le financement d'Empreintes lui garantissent une pleine autonomie pour agir librement.
- La neutralité - L'équipe intervient sans appartenance politique, ni religieuse, ni idéologique. La solidarité, l'écoute et la compréhension fédèrent et rassemblent.
- La transparence - L'association repose sur un fonctionnement associatif démocratique. Les données et les informations sur Empreintes sont accessibles en ligne, à tous, librement.
- L'universalité - Chacun possède les mêmes droits face au soutien de deuil, sans distinction d'âge, d'origine, d'orientation sexuelle, de religion, de catégorie sociale, de ressources, de lieu de vie. Aussi, l'accompagnement Empreintes est-il proposé à tous, partout. La co-création L'association est ouverte aux partenariats, aux réseaux et aux projets contributifs.
- La mobilisation - Empreintes fait émerger le thème du deuil au cœur des politiques publiques.

## 5 pôles d'action

Empreintes développe cinq pôles d'action :



**Aider** : proposer une écoute, une information, une évaluation, une orientation à toute personne en deuil, à son entourage, aux professionnels.



**Former** : Empreintes est un organisme de formation certifié Datadock offre aux particuliers et aux professionnels des repères, des outils et des ressources pour comprendre, soutenir et orienter toute personne en deuil (santé, paramédical, médico-social, social, psychologues, coach, ressources humaines, management, médecins du travail, spécialistes petite enfance, enseignants, conseillers d'orientation, services funéraires,...).



**Informer** : Empreintes écrit, édite et diffuse des publications de sensibilisation et d'information. L'association propose des communications orales, des posters dans le cadre de congrès, salons ou conférences sur le deuil et ses impacts, ainsi que sur des thématiques spécifiques telles que le suicide, le don du corps à la science, le deuil périnatal, les soins palliatifs, l'accompagnement. Site internet de référence [www.empreintes-asso.com](http://www.empreintes-asso.com), 160 000 brochures gratuites : "Le deuil, une histoire de vie", "Votre proche a fait don de son corps", "Maladie grave, maladie évolutive et après ?", conférences, journées.



**Rechercher** : Empreintes s'engage à développer la recherche, susciter des recherches innovantes, recenser les études en cours et les projets à venir, nourrir les travaux scientifiques, offrir un terrain d'observation. Afin de promouvoir la recherche, Empreintes exploite, analyse et partage les résultats obtenus, initie ou répond à des appels à projets, rend visibles et transmet les connaissances.



**Mobiliser** : Empreintes mobilise les élus, le gouvernement, les décideurs, les chercheurs, les acteurs de terrain, pour proposer des actions concrètes :

- Amélioration de la réglementation et de la législation
- Politiques publiques de prévention et d'aide
- Prise en charge des collaborateurs
- Susciter et nourrir des travaux de recherche
- Soutenir et former les professionnels et bénévoles

## Notre revue de presse

### « Luttons contre l'isolement des personnes en deuil » Tribune dans Le Monde Collectif

À l'initiative de l'association Empreintes, diverses personnalités appellent, en amont des premières Assises du deuil, le 12 avril au Palais du Luxembourg, à une mobilisation pour que l'impact et le coût du deuil en France soient enfin reconnus.

Publié le 12 février 2019 à 19h00 - Mis à jour le 12 février 2019 à 19h00 Temps de Lecture 4 min.

Signature en ligne : [www.empreintes-asso.com/tribune/](http://www.empreintes-asso.com/tribune/) Professeur Régis Aubry, soins palliatifs CHU Besançon ; Marie-Frédérique Bacqué, professeure de psychologie Université de Strasbourg ; docteure Carole Bouleuc, chef du département soins de support Institut Curie ; Pierre Cahuc, économiste Sciences Po Paris ; docteure Laure Copel, chef de service unité de soins palliatifs Diaconesses-Croix-Saint-Simon ; Marie Darrieussecq, auteure ; docteur Bernard Devalois, médecine palliative, médecine de la Douleur CH Pontoise ; Karine Dufour, réalisatrice ; Anny Duperey, actrice ; Philippe Duperron, président association 13Onze15 Fraternité-Vérité ; docteur Christophe Fauré, psychiatre ; Laurence Ferrari, journaliste ; professeur François Goldwasser, oncologue AP-HP ; Serge Guérin, sociologue ; professeur Emmanuel Gyan, hématologie-transfusion Hôpital de Tours ; Bernard Jomier, sénateur ; Dominique Kielemoës, vice-présidente 13Onze15 ; Hélène Lalé, présidente association Empreintes ; Damien Le Guay, philosophe, président du comité national d'éthique du funéraire ; docteur Laurent Mignot, oncologue Institut Curie ; Audrey Pulvar, auteure ; Hélène Romano, docteure en psychopathologie-HDR psychologue ; docteure Michèle Salamagne, médecin retraitée et membre fondateur SFAP ; Georges Salines, association 13 onze 15 ; Marie L. Tournigand, déléguée générale association Empreintes ; professeur Christophe Tournigand, oncologue AP-HP et Centre hospitalier intercommunal de Créteil

22/01/19 Le monde en face « Destins d'orphelins » de : Karine Dusfour et Élisabeth Bost. Comment se construire autour d'une absence ? Les orphelins de père ou de mère sont 500 000 en France...

22/01/19 Le monde en face « Destins d'orphelins » : le débat Animé par Marina Carrère d'Encausse. Invités : Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre – Anny Duperey, actrice – Élisabeth Bost, journaliste, auteure du documentaire – Alice Godin – Marie Tournigand déléguée générale de l'association Empreintes.

<https://www.facebook.com/LemondeenfaceF5/videos/410535376357365/>

Revoir le débat : <http://bit.ly/France5-lemondeenface-destindorphelins-ledebat>

Le Magazine de la santé 14.02.19 « Il n'y a aucune formation pour accompagner les personnes en deuil »

Des soignants et plusieurs personnalités signent aujourd'hui 13 février une tribune dans Le Monde pour réclamer un meilleur accompagnement des personnes en deuil dans notre pays.

### Comment mieux soutenir les Français en deuil ?

LE FIGARO lundi 11 février 2019 QUESTIONS-RÉPONSES SANTÉ

HÉLÈNE LALÉ ET MARIE TOURNIGAND Présidente et déléguée générale de l'association Empreintes

Chaque année, plus de 3 millions de Français vivent la mort d'un proche et entrent dans un processus de deuil. Ils sont alors fragilisés, vulnérables, ont besoin d'être reconnus, écoutés, informés, voire protégés. Or dans notre pays, ils se sentent seuls, incompris.

02/11/15 Allô Docteurs « Perdre un proche » Comment faire le deuil en cas de don du corps à la science ? A quel moment peut-on dire qu'on a « fait » son deuil ? Invités plateau en direct : Marie Tournigand, Présidente de l'association Empreintes – Vivre son deuil. Dr Christophe Fauré, psychiatre.

26/03/15 L'émission « Les maternelles » a abordé le thème de l'enfant en deuil. A cette occasion, Empreintes a proposé de réunir quelques parents et enfants pour témoigner et évoquer leur expérience de l'accompagnement à Empreintes par les ateliers.

30/10/14 TF1 SOCIÉTÉ – 2min 24s – à 20h30 Les chrysanthèmes ne sont plus les seuls à symboliser le souvenir des défunts. Pages Facebook, sites ou même mémoriaux en ligne... Les possibilités sont nombreuses sur le web, et parfois, surprenantes. Quelques secondes à l'association Empreintes.

### **Nos mécènes et partenaires**

Nos partenaires historiques sont des fondations d'entreprise (Services funéraires Ville de Paris, OCIRP), des fondations ou des fonds de dotations familiaux familiales (Le Chant des Etoiles, La Ferthé, la Valinière). De même nous percevons des subventions de la CNAMTS pour la formation des accompagnants bénévoles et de la CAF pour l'accompagnement des familles.

En 2017, nous avons également sollicité des particuliers via le crowdfunding (campagne Ulule primée par le groupe Monoprix) et des entreprises privées, surtout à but non lucratif. Nous avons la chance d'être soutenue par le groupe Klesia dans le cadre d'un partenariat sur 3 ans (2017-2020) visant à accompagner les aidants, les personnes en quête d'emploi, et les personnes âgées ou dépendantes en phase de deuil.

La Chambre Syndicale Nationale de l'Art Funéraire nous soutient également dans le cadre des Assises.

Le Sénat le sénateur Bernard Jomier soutient notre projet associatif, accueille et préside les premières Assises du Deuil.

Nous poursuivons nos échanges notamment avec le think-thank Terra Nova pour nous aider à éveiller les consciences et que le deuil devienne un sujet sociétal.

Enfin, les Assises du deuil nous engagent dans une dynamique de recherche et de sélection de nouveaux partenaires, selon trois principes forts : éthique, humanisme, et respect du caractère non lucratif (de la thématique, de notre association et de la démarche sociétale). Ces partenariats conditionnent la suite de ces Premières Assises : livre blanc, saison 2 Assises 2020, groupe de travail sur nos 10 propositions, Journée nationale du deuil.

### **Nos résultats**

Chiffres clés annuels

- 3 000 entretiens téléphoniques et 200 entretiens en face à face en individuel ou en famille
- 159 Participations à des groupes
- 1 580 Heures de bénévolat
- 160 000 Brochures gratuites sur le deuil diffusées
- 634 Stagiaires formés
- 95 Heures de formation
- 35 Conférences
- 500 Participants aux cérémonies collectives laïques don du corps à la science ou deuil périnatal.

### Quel est l'utilité sociale d'Empreintes ?

À défaut de cadrage politique, légal, financier du soutien des personnes en deuil, Empreintes répond à de besoin non satisfaits qui relèvent à la fois de la santé, du handicap, de la dépendance, de la précarité, du chômage, de la protection de l'enfance.

Les besoins des personnes en deuil, des aidants et des professionnels :

#### Être informé

« J'ai 13 ans, mon père est mort il y a un an et je pleure plus aujourd'hui. Ah bon, je vis un deuil ? Mais c'est quoi ? »  
« Je suis collègue d'un homme en deuil. Il va de plus en plus mal. Comment l'aider ? »

#### Être écouté

« Je deviens fou, je m'isole et personne ne me comprends. Je pense à mourir pour ne plus souffrir, pour la rejoindre. »

#### Pouvoir aider

« Dans notre hôpital de jour pour adultes handicapés mentaux, un jeune s'est suicidé. Comment soutenir ses amis, ses parents et comment soutenir notre équipe ? »  
« J'ai une mission d'accompagnement des familles en deuil en tant que travailleur social CAF. Mais aucune formation. C'est difficile. »  
« Je suis institutrice, j'ai dans ma classe une enfant de 4 ans dont la Maman s'est suicidée. Comment l'annoncer à la classe ? »

Aussi, le changement d'échelle d'Empreintes repose sur l'innovation Innovation organisationnelle partenariale, scientifique, territoriale et sur l'accès à de nouveaux publics particuliers et professionnels.

## RESSOURCES UTILES ET CONTACTS

Site internet [www.empreintes-asso.com](http://www.empreintes-asso.com)



Retrouvez Empreintes sur Facebook



Retrouvez Empreintes sur twitter



Brochure gratuite "Le deuil, une histoire de vie".

Plaquette de présentation Empreintes.

